

JVM AUTOMOBILES lotissement GLADY - Route de Bordeaux 47300 VILLENEUVE SUR LOT

Tél: 05 53 40 06 90 Fax: 05 53 40 12 09

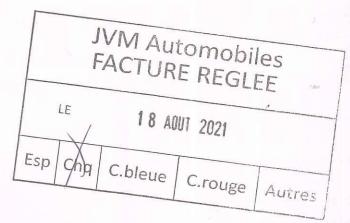
Mail: villeneuve@citroenjvm.fr

SAS au capital social de 600 000 € RCS AGEN 525 011 052 **CODE APE: 4511 Z** SIRET 525 011 052 00020 TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR33525011052

Mme LALAURIE MARLENE

6 LOT DE CAILIAUX 47150 LA SAUVETAT SUR LEDE

* Dans le réseau Citroën participant A6_12178 - CIFA A4TA2S - 07/2019 - PARAGON - Tél. : 01 46 49 41 36 FACTURE ATELIER Date OR 18/08/2021 OR N°465052 1009273 18/08/2021 2021/4475553 05/08/2021 L012 Vous avez été reçu par 16/02/2016 CITROEN VF7SCBHW6GW520454 CALVET AUDREY Nor PAGE DZ208SB 76675 C3 BlueHDi 75 BVM Feel Edition ETANCHEITE DEMI-CULASSE 465.00 3 75,00 6,20 ETANCHE DEMI-CULASSE 9R61RP00 93,75 3 1,25 75,00 REMPLACER COURROIE DISTRIBUTION 01819999 28,80 3 28,80 1 00000249G2 **JOINT** 18,84 3 18,84 1 **ENS JT PPE VIDE** 0000455624 3 133,46 1 133,46 COURROIE CRANTE 1610577680 22,22 3 22,22 1 JOINT D ARBRE 0000023675 21,21 3 21,21 1 PROD ETANCHEITE 1637168080 2,21 8,84 3 4 **PROTECTEUR** 00001982G6 15,92 3 3,98 4 JOINT INJECTEUR 9804220580 3 38,54 38,54 1 9823897880 **TUYAU RETOUR -63,50** 3 -63,50Participation commerciale - 42 42



PRENEZ RENDEZ VOUS EN LIGNE SUR (rendezvousenligne.citroen.fr)

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX A L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

18/08/2021 1009273 D 939,70 2021/4475553 R

€

PAPILLON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

MONTANTT V.A. 20,00 783,08 156,62 3 REGLEMENT:

Echéance: A réception 18/08/2021 Date: Comptant Mode:

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÉGLEMENT: Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales 39,70 €
vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures et réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au compatant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes extigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvement d'un montant minimum de 40 € (quarante u-cros) pourra être appliquée au client.

En cas de litige non résolu à l'amiable : si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social : si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun.

Voir au verso nos conditions nénérales de réparation

Voir au verso nos conditions générales de réparation

avis clients CITROEN ADVISOR citroen.fr